SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC ETUDE DES CREDITS 1991-1992

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'OPFOSITION OFFICIELLE

Questions 1 à 17

SOCIETE D'HABITATION DU OUEBEC

ETUDE DES CREDITS 1991-1992

Demande de renseignements généraux

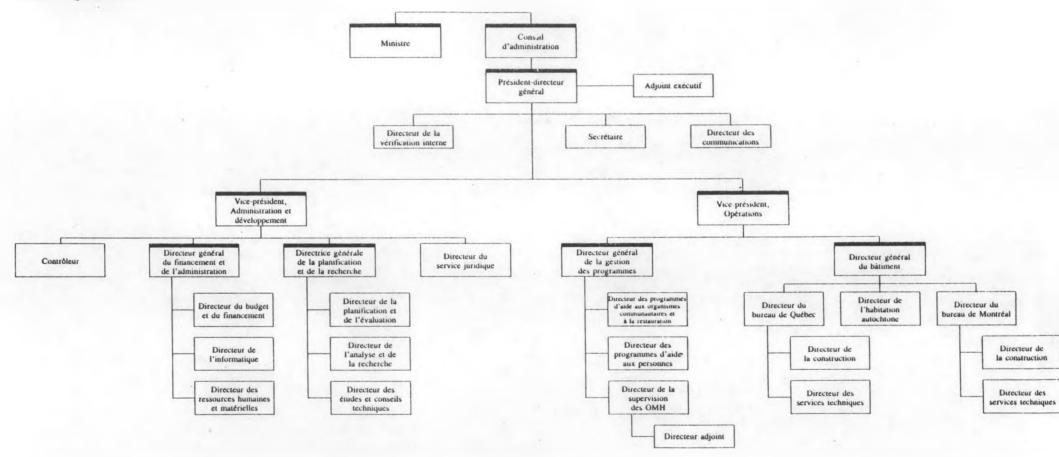
de l'Opposition officielle

Questions 1 à 17

NO		PAGE
1	Organigramme de la Société	1
2	Publications régulières	3
3	Voyages hors Québec depuis le 1er avril 1990	5
4	Liste des dépenses en publicité pour 1990-91 et prévision pour 1991-1992	7
5	Liste des sondages effectués en 1990-91	9
6	Liste des contrats de moins de 25 000 \$ octroyés en 1990-1991	23
7	Demandes et avis adressés par la Commission des droits de la personne	24
8	Avis adressés par la Commission d'accès à l'information	25
9	Avis adressés par le protecteur du citoyen	26
10	Avis adressés par le vérificateur général	27
11	Nombre et répartition du personnel féminin, des personnes handicapées et des communautés culturelles	28
12	Liste des firmes qui louent des espaces	29
13	Liste des contrats attribués en 1990-1991 dans le domaine de l'informatique	30
14	Liste des contrats attribués en 1990-1991 en communication ou relations publiques	31
15	Aucune question	-
16	Liste des tarifs (droits et permis)	39
17	Ventilation des employés selon leur statut, catégorie et lieu de travail	40



Organigramme



NOTE: Les noms des titulaires sont présentés en annexe du présent organigramme.

QUESTION 1 ANNEXE

Organigramme de la Société d'habitation du Québec

Ministre: Claude Ryan

Président du Conseil d'administration: Yves Gabias jr.

Président-directeur général: Jean-Paul Arsenault

Adjoint-exécutif: Jean-Pierre Gagnon

Directeur de la vérification interne: Marcel Bélanger

Secrétaire: Jean-Luc Lesage

Directeur des communications: André Lachapelle

Vice-président, Opérations: Paul Angers

Directeur général de la gestion des programmes: Robert Lavoie

Directeur des programmes d'aide aux organismes communautaires: René

Bergeron

Directeur des programmes d'aide aux personnes: André Bourgault

Directeur de la supervision des OMR: Jean-Pierre Jobin

Directeur adjoint: Almire Lamontagne

Directeur général du bâtiment: Claude Desmeules

Directeur du bureau de Québec: Claude Desmeules (intérim)

Directeur de l'habitation autochtone: Claude Tremblay

Directeur de la construction: Alain François

Directeur des services techniques: Julien Ouellet

Directeur du bureau de Montréal: Georges Latendresse

Directeur de la construction: Guy Pelletier

Directeur des services techniques: Jean-Denis Levasseur

Vice-président, Administration et Développement: Jean-Louis Lapointe

Contrôleur: Raymond Larose

Directeur général du financement et de l'administration: Raymond

Baillargeon

Directeur du budget et du financement: Louis Trudel

Directeur de l'informatique: Jacques Fortier

Directeur des ressources humaines et matérielles: Ivan Martin

Directrice générale de la planification et de la recherche: Mireille

Fillion

Directeur de la planification et de l'évaluation: Roland Villeneuve

(intérim)

Directeur de l'analyse et de la recherche: Georges Robert

Directrice des études et conseils techniques: Marthe Armstrong (intérim)

Directeur du service juridique: Gilles Huot

(31 décembre 1990)

PUBLICATIONS RÉGULIÈRES

Titre:

RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU

QUÉBEC

Tirage:

2 000 exemplaires

Coûts de production et d'impression:

3 779,73 \$

Fournisseur:

Les Publications du Québec Ministère des Communications

Distribution:

. Offices municipaux d'habitation

. Ministères et organismes gouvernementaux

. Partenaires de la SHQ: Société canadienne d'hypothèques et de logement, associations de constructeurs d'habitation, UMQ, UMRCQ, etc.

. Personnel de la SHQ

. Tribune de la presse

PUBLICATIONS RÉGULIÈRES

Titre:

BULLETIN INTERNE L'ABRI

Périodicité:

Neuf numéros par année

Tirage:

800 exemplaires

Distribution:

Personnel de la Société d'habitation du Québec. Directeurs de

communications de ministères et organismes.

Coûts de production:

400 \$ pour un numéro de 4 pages comprenant: typographie, pré-montage, cadrage des photographies, prêt-à-photo, notes

pour impression, vérification des bleus.

Fournisseur: Boissonneault Gagné inc

Coûts d'impression:

360 \$ pour 800 exemplaires.

Fournisseur: Assurix (85) enr.

Imprimeur lithographe

VOYAGES HORS OUEBEC DEPUIS LE 1er AVRIL 1990

DATE	ENDROIT	INTERVENANTS	RAISONS	MONTANTS \$
30 avril 1990	Toronto	Jacques Desbiens	Réunion du Comité Technique	485,55
9 mai 1990	Ottawa	Jean-Paul Arsenault Jean-Louis Lapointe Stephen Burke	Réunion du Comité des sous-ministres F/P/T sur la répartition interprovinciale des fonds fédéraux	1 693,65
14 mai au 15 juin 1990	Frédéricton	Miville Tremblay	Cours d'immersion en langue anglaise	2 074,85
14, 15 et 16 mai 1990	Toronto	Roland Villeneuve	Congrès 1990 - Association canadienne d'évaluation	910,76
28 mai 1990	Ottawa	Jean-Louis Iapointe Stephen Burke	Réunion du Comité technique F/P/T sur la répartition interprovinciale des fonds fédéraux	866,35
6 juin 1990	Toronto	Claude Roy	Rencontre avec Mary Tate Société d'habitation de l'Ontario	526,45
13 au 15 juin 1990	Toronto	Paul Angers Stephen Burke Jean-Claude Ouellet	Réunion du Sous-comité sur la simplification administrative	2 113,23
19 juin 1990	Ottawa	Jean-Louis Lapointe Guy Pelletier	Réunion du Comité F/P/T sur la répartition interprovinciale des fonds fédéraux	1 829,62
13 au 22 juillet 1990	Russie	Jean-Paul Arsenault	Mission officielle en Russie fédérative	2 736,75
29 juillet au 3 août 1990	Toronto	Bertrand Roy Diana Scheinfield	Assister à la "5th International Conference on Indoor Air Quality and Climate: Indoor Air 1990"	3 030,50

20 au 29 septembre 1990	Dublin (Irlande)	Georges Robert	40e Congrès mondial de la Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (FIHUAT)	2 885,31
Septembre 1990 à avril 1991	Paris	André Poitras	Programme d'échange de fonctionnaires entre la France et le Québec	58 967,00 *
11 novembre 1990	Ottawa	Gilles Huot Stephen Burke	Rencontre bilatérale SCHL/SHQ	1 062,56
8 novembre 1990	Ottawa	Jean-Paul Arsenault	Rencontre avec M. Flichel, président SCHL	543,82
21, 22 et 23 mars 1991	Toronto	Jacques Morency	Participer à la rencontre du "Committee on Performed Plastic Thermal Insulation de l'ONGC"	720,00
18 mars au 17 avril 1991	Union Soviétique	Claude Tremblay Jacques Genest	Coopération technique avec la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie	4 500,00

^{*} Incluant des frais de déménagement, de déplacement, de séjour, de logement ainsi que l'allocation du coût de vie (selon les normes du CT)

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

DÉPENSES EN PUBLICITÉ DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 1990-1991

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	DÉPENSES* 1990-1991	PRÉVISIONS 1991-1992
Programme d'aide à la construction domiciliaire Mon taux, mon toit		
A l'aide de messages publicitaires publiés durant une période de trois semaines dans les quotidiens du Québec, faire connaître l'existence du Programme Mon taux, mon toit et certaines modalités d'application s'y rattachant	188 348 \$	5 500 \$
Programme de logement sans but lucratif public (HLM)		
Appel d'offres dans certains quotidiens et hebdos régionaux. Inviter les entrepreneurs à présenter leurs soumissions pour la construction d'habitations réalisées en vertu du Programme de logement sans but lucratif public (HLM).	123 109 \$	100 000 \$
Programme de logement sans but lucratif privé		
Appels d'offres dans certains quotidiens. Inviter les groupes intéressés à soumettre des projets de construction et de rénovation de logements destinés à des clientèles défavorisées	5 612,61 \$	18 000 \$
Programme d'allocation logement pour personnes âgées (Logirente)		
Informer les personnes de 60 ans et plus des modalités d'accès au Programme d'allocation-logement pour personnes âgées (Logirente). Ces messages ont été diffusés principalement dans des magazines destinés aux personnes âgées.	11 195,74 \$	18 000 \$

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	DÉPENSES* 1990-1991	PRÉVISIONS 1991-1992
Programme de supplément au loyer sur le marché locatif privé		
Appels d'offres. Inviter par le biais de certains quotidiens et hebdos, des propriétaires disposant de logements vacants à les louer dans le cadre du Programme de supplément au loyer sur le marché locatif privé.	Nil	30 000 \$
Publicité institutionnelle: Thème Meilleur habitat Meilleure qualité de vie		
Ce message publicitaire vise à informer la population et les intervenants du domaine de l'habitation sur le mandat et les différents programmes offerts par la SHQ. Ce message est diffusé dans différents cahiers spéciaux, quotidiens, hebdos et magazines spécialisés en habitation. Il est également utilisé dans les cas où nous devons faire paraître un message publicitaire dans le cadre de certaines expositions.	13 187,38 \$	31 000 \$
Appels de candidatures		
Susciter, par le biais d'annonces dans des quotidiens, des candidatures pour combler par voie de recrutement, des emplois à la Société d'habitation du Québec	12 785,49 \$	Nil
Traitement informatique		
Appels d'offres dans certains quotidiens pour la candidature de firmes susceptibles de combler les besoins de la Société en matière de services de traitement informatique.	Nil	5 000 \$
	354 238,22 \$	308 000 \$

Dépenses encourues au 15 mars 1991.

QUESTION 5

LISTE DES SONDAGES EFFECTUÉS PENDANT L'EXERCICE FINANCIER 1990-1991

1. Sondage SHO - APCHO

Comme c'était le cas depuis 1983, l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) et la Société d'habitation du Québec (SHQ) ont réalisé en 1990 un sondage postal auprès des acheteurs de logements neufs construits par des entrepreneurs accrédités au plan de garantie des maisons neuves. Ce sondage a pour but de connaître le marché de l'habitation neuve au Québec.

Le questionnaire utilisé est joint en annexe (annexe I). La contribution de la SHQ s'est élevée à 10 000 \$.

On procède actuellement à l'analyse des résultats et à la rédaction d'un rapport.

2. Sondage SHO - AIO

Pour une deuxième année consécutive, la Société d'habitation du Québec et l'Association de l'Immeuble du Québec ont réalisé conjointement en 1990 une enquête auprès des bureaux de courtage immobilier. Cette enquête vise à illustrer le rôle du courtage immobilier sur le marché de la revente et ce, en recueillant les données suivantes:

- les différentes caractéristiques des bureaux ou agences de courtage;
- les transactions immobilières;
- les perceptions du marché.

Le questionnaire utilisé est joint en annexe (annexe II). La contribution de la SHQ s'est élevée à 1 150 \$ (validation et codification des questionnaires), les autres frais étant assumés par l'AIQ.

Les résultats de cette démarche ont fait l'objet d'un rapport dont copie du sommaire est jointe en annexe (Annexe III).

3. Sondage sur le logement supplémentaire

La Société d'habitation a décidé de participer à un sondage omnibus en vue principalement d'évaluer le degré de réceptivité des propriétaires à la formule de logement supplémentaire. Le questionnaire utilisé est joint en annexe (annexe IV). Il comporte cinq questions incluant un traitement additionnel de croisements de variables sur les questions 2 à 5. Les coûts d'un tel sondage s'élèvent à 2 320 \$. Les résultats de ce sondage seront fournis à la SHQ à la fin de mars 1991.

Le logement supplémentaire consiste en une unité de logement complète résultant de la subdivision d'une unité d'habitation ou de l'ajout d'une ou plusieurs pièces.



Société d'habitation du Québec

ENQUÊTE SUR LES

In de miero
resures qui information provinciale
du Québec (SHQ) et l'Association provinciale
des constructeurs d'habitations du Québec
(APCHQ) désirent mieux connaître les
caractéristiques socio-économiques des
acheteurs d'habitations neuves ainsi que les
chois résidentiels effectués par ces demières
au cours de 1989; for de miero de en a

alaymatica

Chabitation to South nasons neo as entreprenedes d del economia

Nous vous a reninge or prostioning de nous les ! envelopin

Lo SHQ et l'Arrive sincorement for el sokes azen. seront trailers in Confidentials

P.S. Pour to the the new n'hesiter pus

François Bergues Service de la reche (514) 353 9960 1 800-361 2083

Copyright 1988 002543 A.P.C.H.C.



ENQUÊTE
SUR LES
CARACTÉRISTIQUES
DES ACHETEURS
DE MAISONS
NEUVES

Société d'habitation du Québec



QUESTIONNAIRE APCHQ-SHQ

Veuilles encercler la chiffra correspondant à votre réponse et suivre les directives de déroulement telles qu'indiquées selon voe choix de réponse.

A. VOTRE ANCIENNE RÉSIDENCE

 Avant d'acheter votre résidence (maison ou coprepriété) vous étiez ;

Locateire 1 PASSEZ À LA QUESTION 3
Propriétaire 2 POURSUIVEZ À LA QUESTION 2
Copropriétaire 3 POURSUIVEZ À LA QUESTION 2
Chez vos parents 4 PASSEZ À LA SECTION 8

 A quel prix a été vendue votre ancienne résidence ? (Si elle n'a pas été vendue, indiquez sa valeur approximative)

Moins de 60 000\$ 1
de 60 è 69 999\$ 2
de 70 è 79 999\$ 3
de 80 è 89 999\$ 4
de 90 è 99 999\$ 5
de 100 à 119 999\$ 6
de 120 è 149 999\$ 7
150 000\$ et plus 8 PASSEZ À LA QUESTION 4

 Quel était le montant mensuel de votre loyer ? (Incluent électricité, chauffage, assurances, taxes et stationnement)

Moins de 300\$ 1
de 300 à 399\$ 2
de 400 à 499\$ 3
de 600 à 599\$ 4
de 600 à 699\$ 5
de 700 à 799\$ 6
800\$ et plus 7

 Dans qual type de bâtiment demeurlez-vous ? (Veuillez encercler une seule réponse)

Maison unifamiliale détachée ou semi-détachée 1
Maison unifamiliale en rangée 2
Duplex, triplex, quadriplex ou quintuplex 3
Autra immeuble de 3 étages ou moins 4
Immeuble de 4 étages ou plus 5

5. Durant combion de temps y êtes-vous demeure ?

Moins d'un en 1
Un an 2
Deux ens 3
entre 3 et 4 ans 4
entre 5 et 6 ans 5
7 ans et plus 6

6. Quel était votre code postal ?

В.	VOS RECHERCHES POUR UNE NOUVELLE RESIDENCE	8.	Veuillez préciser si vous possédez GUI ou NO éléments suivants dans yotre nouvelle résider		
	INGIDEITOL			OUI	NON
1.	Lors de vos recherches, avez-vous considéré l'achat d'une		Salle de bain		
••	maison ou d'une copropriété existante ?		La superficie est plus grande que la normale	1	2
	• •		Un bain-tourbillon	1	2
	Oul 1		Un bain romain	i	2
	Non 2	ĺ	Une douche séparée	•	2
			Cuisine	•	6
2.	kors de vos recherches, avez-vous considéré la possibilité	1			
	d'acheter une copropriété neuve (condominium) ?	1	Un comptoir-lunch	7	2
	• •	}	Des armoires en bois naturel	1	2
	Oul 1		Des armoires en stratifié	1	2
	Non 2		Un life central	1	2
		1	Une saile à dîner séparée	1	ž
3.	Avez-vous envisagé de construire vous-même, on partie ou en				~
•	totalité votre nouveile résidence ?		Chambre des maîtres		
			Une salle de bain complète et privée	1	2
	Oui 1	į .	Une satie de bain communicante	1	2
	Non 2	1	Un walk-in ou pièce garde-robe	1	2
	-				-
	,		Divers		
C	VOTRE NOUVELLE RÉSIDENCE		Un plafond cathédrala	4	2
-			Un aspirateur central	1	2
	(Maison ou copropriété)		Un système d'alarma	1	2
		1	Un chauffe-eau de 60 gellons	1	2
1.	Quel est votre nouveau code postal ?	1	On chaptra bas do do ganono	•	•
	·	9.	Quel a été le prix d'achat de votre nouvelle rè	sidence	2
		1	and in the print of the control of t		
2.	Dans quel type de bâtiment votre nouvelle résidence est-elle				
	située ? (Veuillez ancercier une seule réponse)	10.	Quel à été le montant de votre mise de fonds !		
	Maison unifamiliale détechée ou semi-détechée	10.	Anct a see to moutant as Addic utize as tough	Į.	
	POURSUIVEZ À LA QUESTION 3				
	Maison unifamillate en rangée 2		SI VOUS AVEZ PAYÉ VOTRE RÉSIDENCE COMPTAI	VT DACCE	1
	FOURSUIVEZ À LA QUESTION 3			41, PA33E	ZALA
	Cupies, triplex, quadriplex ou quintuplex 3		QUESTION 16		
	PASSEZ À LA QUESTION 4				
		11.	Est-ce que cette mise de fonds était le mexim	um que v	OUS
	Autre immeuble de 3 étages ou moins 4		pouviez consacrer à l'achat d'une nouvelle ré	sidence (7
	PÀSSEZ À LA QUESTION 4		•		
	Immeuble de 4 étages ou plus 5	1		EDIMIN 17	,
	PASSEZ À LA QUESTION 4		Non 2 POURSUIVEZ		
3.	S'agit-il d'une maison :	12.	Quelle somme supplémentaire auriez-vous pu	sjouter	à la mise
٥.			de land ?		
	d'un étage	1			
	de daux étages 2	1			
	à patiers multiples 3				-
	The state of the s	1	Mark and Art Lands to 1 M		
4.	Combien y a-t-il de places dans votre résidence ? (Vous dever	13,	Quel ast votre prêteur hypothécaire ?		
4.	rounten A #-1-11 de biecez daus Actis issidence : (Acos paser	I	Une caisse populaire ou d'économie 1		
	compter cuisine, chambres à coucher et toutes les pièces finies du	1	Une banque 2		
	grenier et du sous-sol. Ne pas inclure les salles de bains, las corridors,				
	las vestibules ni les pièces utilisées comme locaux d'affaires)		Une société de fiducie (Trust) 3		
			Une compagnie d'assurance 4		
	Nombre:		Autre 5		
5,	Combien y a-1-if de chambre(s) à coucher dans votre résidence ?	14.	Quel est le montant de votre remboursement l	hypothés	aire
9ı		1	mensuel?	.,,,	
	Nombre:				2
6.	Combien y a-t-il de salle(s) de bain ? (Vous devez compter le salle				
۵.	d'eau comme 1/2 satte de bain)	15	Votre remboursement mensuel comprend-il ta	akes mun	icinales '
	o eau comme 1/2 same de pam)	13		1400 117011	nan pana a
	Nombre:		Oul 1 Non 2		
_					
7.	Votre nouvelle résidence comprend-ella :	16.	A combien s'élèvent annuellement les taxes : votre nouvelle résidence ?	municipa	les de
	un garage simple		ACITA DONACTIO LESICOUCO L		
	un gerage double 2				
	eucun garage 3				
		(

D. COPROPRIÉTÉ ET CONDOMINIUM F. LES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES			MIQUES				
1.	(condominium)?	sidence	est-elle une copropriété	Combien de personnes incluent vous-même demaurent des votre résidence ?			me demeurent dans
	Cui Non	2	POURSUIVEZ PASSEZ À LA SECTION E		Nombre		
2.	Lors de vos reche envisagé la possi (proprieté unique	iblitté d'a	une nouvelle propriété, avez-vous cheter une résidence unifamiliale	2.	votre résidence ?	TS de chaque groupe d	
	Oui	1			Moins de 6 ans Entre 7-12 ans	Nombre	
	Non	2			Entre 13-17 ans	Nombre	
3.			hargos mensuelles de copropriété ? EET L'HYPOTHÈQUE		18 ans et plus	Nambre	
			\$	3.	En quelle année ét	os-vous ná(e) ?	
E.	PROGRAMM	ES GOI	UVERNEMENTAUX		19		
1.			assurec per le programme de la Société canadienne	4.	Quel est le niveau (d'études le plus élevé vez complèté ?	que vous, et s'il y a lieu
	d'hypothèques et de logement (SCHL) ou par la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada (CAHC) ?				REPONDANT(E)	CONJOINT(E)	
	*	bothedne	s du Canada (CAHU) 7		Elémentaire	1	1
	Qui par la SCHL		1		Secondaire	7	2
	Oui par la CAHC		2		Collégial (CEGEP) Universitaire	3	3
	Non, mon hypothec	que n'est c	Das assurée 3		Outsigna	4	•
	Je n'ai pas d'hypot	podne	4	5.	Quelle est votre oc	cupation actuelle et s'	Il v a lieu, celle de
2.	Connaisses-uaus	le ornari	mme d'aide à la mise de fonds du	-	votre conjoint?		,
di.	commarsasz-vous					RÉPONDANT(E)	CONJOINT(E)
	•	40000			Travail à temps plain		COMMUNICI
	Qui	1	POURSUIVEZ		Travail à temps parti		2
	Non	2	PASSEZ À LA SECTION F		Travait ménager	3	2
3.	Aver-your fait un	e deman	de afin de bénéficier de ce programme		En châmage	4	<u>.</u>
J.	d'aide à la mise d				Aux études	5	5
					Retraité	6	6
	Oui Non	1 2	POURSUIVEZ PASSEZ À LA QUESTION 5		Autres	ž	7
4.	Est-ce que votra	đemande	a c'e acceptée ?	6_	Dans qualle catego	orie sa situe le REVENI IBRES DE VOTRE FOYE	U TOTAL AVANT IMPÓI
	Oui	1	PASSEZ À LA QUESTION 6			IDNES DE TOTRE PUTE	n r
	Non	2	POURSUIVEZ		Mains de 30 000\$	1	
					Entre 30 et 39 999\$	2	
5.	Etiez-vous eligibl	e à ca pr	ogranime ?	1	Entre 40 et 49 9995	3	
	Oui	3		1	Entre 50 et 59 999\$	9	
	Non	2			Entre 60 at 69 999\$	5	
	Ne sais pas	8			Entra 70 et 79 899\$ 60 000\$ et plus	6 7	
6	Comment évalues la mise de fonds		programme gouvernemental d'aide à	7.	Quel est votre soxo):	
	Très intéressant		1		Masculin	1	
	Plutot intéressant		2		Féminin	2	
	Peu intéressant		3				
	Pas du tout intéres:	Sant	4				
			·				

QUESTION 5

Février 1990



ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ DE LA REVENTE AU QUÉBEC

À tous les courtiers et directeurs de succursales de courtage du Québec

Pour une deuxième année consécutive, la Société d'habitation du Québec a bien voulu accepté de se joindre à l'Association de l'immeuble du Québec pour mener une enquête auprès des bureaux et succursales de courtage. Cette enquête porte essentiellement sur vos activités de 1989, soit sur le volume des ventes et des transactions pour lesquelles vous avez servi d'intermédiaire, et est faite dans le but de mieux connaître la situation du marché de la revente au Québec et pour compléter les statistiques déjà publiées par l'Association et les chambres immobilières, qui sont basées uniquement sur les transactions SIA-MLS.

Nous comptons donc encore une fois sur votre prompte collaboration pour compléter le questionnaire ci-joint et le retourner avant le 28 février 1990 dans l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe. L'anonymat des réponses vous est garanti.

Si vous avez des questions ou commentaires, vous pouvez les communiquer à :

Johanne Peters
Service des communications
Association de l'immeuble du Québec (514) 842-0783
1-800-363-6717

Merci de votre précieuse contribution.





Association de l'immeuble du Québec





ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ DE LA REVENTE AU OUÉBEC

Neus vous ramerçiens chaleureusement de consecrer qualques minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire. Il a été conçu efin que vous puissiez y répondre fecilement et rapidement.

Lorsque vous inscrivez des chiffres dens les cases, insérez des zéres à gauche. Par exemple, si votre réponse est cinquente-trois, inscrivez les chiffres de la feçon suivante : MSS

Pour chaque question où un aspace entre parenthèse () est prévu, usuillez cocher (\checkmark) le choix de réponse qui vous convient le misux.

Pour toute question ou commentaire, contactez Johanna Peters au (514) 842-0785 ou au 1-800-363-6717.

CARACTÉRISTIQUES DU BUREAU DE COURTAGE OU DE LA SUCCURSALE

1	À quelle chambre immobilière votre succursale ou bureau est-i rattaché? (selon votre place d'affaires)							
	Abitibi-Témiscamingue (1	Mauricie (Troia-Rivières)	()	8		
	Bas-Saint-Laurent (2	Montréal	()	9		
	Centre du Québec	3	Outaouais (hull)	()	10		
	Estrie (Sherbrooke)	4	Québec	()	11		

Haute Yamaska () 5 Saguenay—Lac-Saint-Jean () 12
Lanaudière () 6 Saint-Hyacinthe () 13
Laurentides () 7





Association de l'immeuble du Québec



5-6

2	Quel type de auccursale ou bureau di	rigez-vous?	
	Succursale affiliée à un groupe majeur?	() 1> Passez à la question	2 3
	Bureau indépendant affilié à un franchiseur?	() 2> Passez à la questlo	n 4
	Bureau indépendant?	() 3> Passez à la questio	n S
	*		7
3	À quel groupe majeur votre succurse	le est-elle affiliée?	
t	La Financière () 1 Le Permanent () 2	Royal Lepage () 5	•
	Montréal Trust () 3	Trust Général () 6 Autre () 7	• •
	Prét et revenu () 4		8-9
	Si vous avez répondu à la question	on 3, passez immediatement à la	question 5.
	1	Mulic a	
4)	À quel franchiseur votre bureau est-il	affilie ?	
	Century 21 () 1 Le groupe Transaction () 2	Système A () 4 Autre () 5	
	Re/Max () 3	() 3	10
(3)	Combien d'agents immobiliers travaille sin de décembre 1989?	ilent à votre succursale ou bureau à	ta
	Inscrire le nombre :		11-13
INFO	RMATIONS SUR LES TRANSACT	TIONS	
(
6	Quel pourcentage de vos activités a éti immobilières suivantes en 1989?	é généré par <u>chacune</u> des opérations	
	Achat, vente, promesse d'achat ou de vents d'u	n Immeuble:	14-16
	Échange d'immeuble :	[%	17-19
	Location dimmsuble:	<u></u> #	20-22
	Venus en bloc d'un fonds de commerce :	5	23-25
	Prêt garanti par hypothèque ou nantissement d	'un immeuble :	26-28
	Location d'espece à bureau :	<u> </u> %	29-31
		Total = 100 %	

1	Combien de contrats de courtag		inscriptions) sur des <u>immeubles</u>	141
	sur le système inter-agences	(SIA-MIS)	•	
	m jul in systems inter-agences	(0212-1/220)	•	
	Inscrire le nombre de contrats			32-15
	en exclusivité réservée ?			
	Inscrire le nombre de contrats	لب		36-39
8	Pour chaque type d'inscription, résidentiels vendus en 1989 et l		ciser le nombre d'immenbles ale de l'ensemble de ces immeuble	s.
	a) Combien d'immembles, vendu propres inscriptions sur le s			
	Inscrire le nombre d'immeubles		> Quelle est la valeur totale de ces immeubles ?	40-42
			Inscrire en milliers de dollars	43-47
	b) Combien d'immeubles, vend faites par d'autres sur le sys		en 1989, provennient <u>d'inscription</u> gences (SIA-MLS) ?	3
	Inscrire le nombre d'immeubles		> Quelle est la valeur totale de ces immeubles ?	48-50
	(c)		Inscrito en milliers de dollars	\$1-55
	c) Combien d'immeubles, vendu propres inscriptions en exclu		en 1989, provenaient de vos	1,0
	Inscrire le nombre d'immeubles	لللا	> Quelle est la valeur totale de ces immeubles ?	56-58
			Inscrire en milliers de dollers	59-63

Quel pourcentage des immeubles résidentiels vendus représente chaque type d'immeubles suivant ?					ype		
	Unifamiliai		LU_#				64-66
	Duplex et triplex		L *				67-69
	Immeuble de 4 logements et	plus	<u></u>				70-72
	Copropriété		%				73-75
		Total =	100 %				
PERC	CEPTION DU MARCHE	È					
_							
0	du courtage immobilier		tion faites-vous de l'année 19	989 4	ur le	plan	
	Une très bonne année	() 1	Une mauvaise année	() 4		
	Une bonne année Une année plutôt moyenne	() 2 () 3	Une très mauvaisa année	() 5		76
			ravoyez-vous 1990 sur le pla	n			
0	du courtage immobiller	?					
	Une très bonne année	() 1	Une mauvaise année	1	1.4		
	Une bonne année Une année plutôt moyenne	()2	Une très mauvaise année	() 5		77
	•						

Deulliez retourner le questionnaire dens l'enveloppe pré-effranchie event le 28 février 1990.

Merci de votre collaboration !

QUESTION 5

ANNEXE III

Le courtage immobilier au Québec en 1989

Société d'habitation du Québec

Direction générale de la planification et de la recherche

Direction de l'analyse et de la recherche

Claude-Rodrigue Deschênes
Paul Forest

23 janvier 1991

6. Sommaire

En dépit du faible taux de réponse obtenu, ce sondage nous permet de connaître davantage le secteur du courtage immobilier au Québec.

- Malgré une diversité d'opérations possibles, l'essentiel du travail se concentre autour de l'achat ou de la vente d'immeuble.
- Au niveau des agences, les inscriptions sur le Service inter-agences dépassent largement les inscriptions en exclusivité réservée.
- Les immeubles à logements multiples représentent le <u>quart</u> des immeubles transigés et cette proportion varie fortement d'une région à l'autre; ceci impose la prudence lorsqu'on compare la valeur moyenne des transactions.

PAGJET DE QUESTIONNAIRE

		1EQ	/ SOM-R (MARS)	1 * *
		SOM	Février 1991	
121	Écos-vous propriétair	e ou locataire de votre	logement?	
	Propiles Parest of conjeted propriétaire NEF/NEF	S> Quastions sont		
Q1-	Au cours des deux p	rochaines années, pré	voyes-vous amérager un pedt logern	mt à l'insérieur de votre
	Harlowice 7			140
	metalgament probablement pas probablement pas orenizoment pas orenizoment pas orenizoment pas NSP/NRP	1> PAQ1 2> PAQ1 3> PAQ1 4> PAQ1 5> PAQ1 9> PAQ1		
Q2	À qui louerlez-vous (lousz-vous) ce logeme	ent ?	
	Orando parente Pira/mère Enfante Autres perente Amie Locataire sane ilea famillai ou amieal NSP/NRP	1 3 4 6		
	Après sette question	en passe à Q4 ou à	QS m QI m S.	
Q3	logement à l'intérieu	r de votre résidence à	ne subvention ne dépassant pas 5 000 \$ condition qu'un ou l'auge des deux log s, enreprendriez-vous les travaux d'ic	lements solt occupé bar
	probablement probablement pas contributions pas NSP/NRP	3 3 4		
	Après estis question	on passe à QS.		

Si le gouvernement du Québec accordait une subvention ne dépassant pas 5 000 \$ pour aménager un petit logement à l'intérieur de votre résidence à condition qu'un ou l'autre des deux logements soit occupé par une personne âgée pendant quelques années, seriez-vous ... à bénéficier de ce programme ?

très intéraccé neces intéraccé pau intéraccé pas dis lott intéraccé NEP/NRP

Q5 Si le gouvernement du Québec mettait sur plod un tel programme (accorder une subvention ne dépassant pas 5 000 \$ pour aménager un peut logement à l'intérieur de votre résidence à condition qu'un ou l'autre des deux logements soit occupé par une personne âgée pendant qualques années), quelle serait la formule d'habitation la plus souhaitable scion vous ? Eat-ce ...

2 logements complets entitlement séparés ou.
2 logements avec suicine et saile à mangarUn on l'autre
Ni un ni l'autre
NS P/NR P 2 3

Contrats octroyés en 1990-1991

moins de 25 000 \$ *

NOM	OBJET	MONTANT \$
Lucie Vachon, MBA	Etablissement du cheminement de différentes activités récurrentes qui doivent être réalisées par la Société	9 800
Lavalin Inc.	Méthodes d'intervention pour la réalisation de HIM à Montréal	9 950
Tecsult	Préparation d'un devis pour évaluer la qualité d'air	5 975
Johanne DuTemple	Analyse des états financiers des résidences Neuvilles	4 000
Chantale Thiboutot	Jurys de l'appel de proposi- tions 90 du programme de logement sans but lucratif privé	9 875
Ass. des Groupes de ressources techni- ques du Québec	Session de formation sur la TPS	4 000
INRS	Etude sur le choix d'indicateur de la qualité de l'habitation	9 999
Cadre Elite Tech- nique	Dessinateurs contractuels pour les services d'aide aux organismes	5 000
APCHQ	Enquête auprès des acheteurs de maisons neuves en 1989	10 000
Michèle Grenier	Vérification des états finan- ciers des offices municipaux d'habitation	9 000
Gisèle Gauthier	Contrat de gestion suite à la modification du programme AMI et du nouveau programme Mon taux, Mon toit	4 000
Stratégie organisa- tion et méthode SOM Inc.	Sondage omnibus sur le "logement supplémentaire"	2 320

^{*} Excluant les contrats octroyés dans les domaines de l'informatique (Question 13) et des communications (Question 14).

Avis de la Commission des droits de la personne

Avis portant sur l'identification des baux des personnes recevant le supplément au loyer, dans le cadre de l'administration de la Loi sur la sécurité du revenu.

Commission d'accès à l'information

Demande portant sur la procédure d'épuration des données informatisées, l'épuration des dossiers de programmes terminés et les documents détenus par les mandataires de la Société.

Avis du protecteur du citoyen

Avis sur le calcul de la subvention accordée à un propriétaire qui exécute lui-même une partie des travaux dans le cadre du Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ)

Vérificateur général

Aucun avis.

THEMES	GESTION DE L'EFFECTIF 1990-1991 REPARTITION DES EMPLOYES REGULIERS A TEMPS PLEIN OU A TEMPS PARTIEL EN POSTE AU 31 MARS 1991 (1)													
	SELON LE SEXE SELON L'APPARTENANCE A UN GROUPE CIBLE						CHTONES							
CATEGORIE	HOMMES FEMMES		MES		PERSONNES HANDICAPEES		MEM. COMM. CULTURELLES		AUTOCHTONES		3			
PERSONNEL	NOMBRE	%	NOMBRE	%	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
HORS-CADRES	1 3 	0,72		_	3	-	- -	-		-	-	-	-	
CADRES SUPERIEURS	24	5,79	1	0,24	25	-		-]	-	 	-	-	
CADRES INTERMEDIAIRES	3	0,72	*	-	3	-	5	-	-	 -	 - -	-	-	-
PROFESSIONNELS	159	38,40	28	6,76	187	3	-	3	7	1 1	8	-	-	-
FONCTIONNAIRES	69	16,66	127	30,67	196	 5	3	8	2	 4 	6		-	-
TOTAL	258	X	156	X	414	 8 	3	 11 	10	5	15	-	-	-
% PAR RAPPORT A L'EF- FECTIF REGULIER EN POSTE	X	62,31	X	37,68	X	X	X	2,65	X		3,62	X	X	-

⁽¹⁾ La répartition des employés devrait correspondre aux mêmes proportions pour l'exercice 1991-1992.

Liste des firmes qui louent des espaces

Tous les espaces occupés par la Société d'habitation du québec font l'objet d'ententes d'occupation avec la Société immobilière du Québec (SIQ).

Contrats attribués en 1990-1991 dans

le domaine de l'informatique

moins de 25 000 \$

FIRME	MANDATS	DEBUT	FIN	MONTANT \$
IST	Réalisation technique système d'information de gestion	91-01-07	91-04-26	20 580
Groupe OGI	Etude des orientations de gestion du program- me OMH	90-09-25	90-12-21	9 825
Groupe DMR Inc.	Analyse préliminaire OSBL	90-08-21	90-11-23	9 950
Groupe DMR Inc.	Programmation "IDEAL"	90-06-06	90-08-24	9 900
Info Conseil	Modification progiciel comptable APC	90-09-04	90-10-05	2 500
IST	Procédés administratif "Gestion de l'énergie"		90-11-21	9 500
Micro Expertise	Réalisation "Gestion des mandats"	90-06-29	91-09-01	9 950
Micro Expertise	Réalisation d'un sys- tème de sécurité	90-10-03	90-11-02	5 040
Ordiplan Inc.	Dessin assisté par ordinateur	90-09-12	90-09-01	480
Quantum	Documentation de l'a- nalyse fonctionnelle	90-05-28	90-08-29	9 950
Systematix	Modifications "Sys- tème gestion des assurances"	90-06-18	90-08-24	9 800
Systematix	Réalisation technique OSBL privé (Module de l'analyse budgétaire)	90-08-30	90-11-24	9 500
Systematix	Réalisation technique OSBL privé (module des versements trimes-			
	triels)	90-12-17	91-03-12	9 500
Cosit Inc.	Modification au sys- tème Jur Phase 2	90-04-02	90-05-31	9 995

Contrats attribués en 1990-1991 en communication

ou relations publiques

moins de 25 000 \$

DOMAINE	PAG
Audiovisuel	32
Edition	33
Exposition	34
Publicité	35
Rétroinformation	36
Traduction	37
Divers	38

AUDIOVISUEL

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation

Production de 50 acétates pour tournée d'information destinée aux gestionnaires d'offices municipaux d'habitation (OMH)	Compélec	1 521,69 \$	90-09-26

ÉDITION

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation
*******			**********
Recherche, réalisation d'un prêt-à-photographier pour affiche et dépliant portant sur le Programme de rénovation d'immeubles locatifs	Agraf	3 296,99 \$	90-06-05
Conception graphique, typographie pré-montage, prêt-à-photographier du bulletin l'ABRI (9 numéros)	Boissonneault Gagné	7 000,00 \$	91-02-01
Conception et réalisation des maquettes et montage du document "Livres comptables de l'Office municipal d'habitation"	Graphissimo	3 915,75 \$	90-07-13
Conception et réalisation de pages modèles, photocomposition, prêt- à-photographier du document "Agenda du directeur à temps partiel de l'OMH"	Graphissimo	1 112,30 \$	90-07-13
Conception, composition typographie, sorties haute résolution négatifs de documents illustrant la construction en milieu nordique	Compélec	2 755,55 \$	90-09-27
Réalisation de cartes numériques pour le projet "Gentrification"	Géostat	1 200,00 \$	90-11-27
Conception, photocomposition, prêt-à-photo et films finaux des versions française et anglaise du dépliant Logements sociaux "Pour qui? Comment? Où s'adresser?	Couture Tremblay, graphisme	3 925,97 \$	90-12-14
Brochure "Gentrification ou étalement urbain" Annotation du manuscrit, typographie, montage, internégatif.	Boissonneault Gagné	3 969,70 \$	91-01-31
Version anglaise de la brochure "Gentrification ou étalement urbain": typographie et prêt-à-photo	Boissonneault Gagné	1 177,00 \$	91-01-31
Production du prêt-à-photo du dépliant (français, anglais) Mon taux, mon toit	Cossette Communication Marketing	1 880,00 \$	91-01-31
Composition et montage du formulaire demande d'admissibilité "Mon taux, mon to	Formulart pit"	1 190,00 \$	91-02-12
Composition et montage de différents formulaires de programmes d'aide SBL (privé)	Cabana Séguin Design Inc.	8 500,00 \$	90-04-02
Composition et montage des formulaires PRIL	Typoform Inc	6 000,00 \$	90-05-10
Composition et montage des formulaires des programmes en habitation	Formulart Inc	6 000,00 \$	90-12-28

EXPOSITION

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation
	***************************************	********	
Conception d'une maquette de présentation et prêt-à-photographier pour panneaux de stand	Graphissimo	1 475,50 \$	90-09-06
Matériel pour stand: conception et matériel. Lettres de vinyl, foamcor, velox, montage.	Claire Gagnon, graphiste	1 400,00 \$	90-09-21
Production de 12 panneaux pour stand d'exposition	Graphissimo	1 732,00 \$	90-09-21

PUBLICITÉ

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation
Programme Mon taux, mon toit			
. conception de la campagne promotionnelle	Fonds des moyens en communication	27 000,00 \$	facturation à venir
. recommandation médias propositions			

- de recommandations tactiques
- . production de l'annonce imprimée films, matériel de production
- . évaluation de la campagne

RÉTROINFORMATION

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation
	**************	*******	***************************************
Transcription de messages	Caisse Chartier	2 199,25 \$	91-04-30

TRADUCTION

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation
Document Gentrification ou étalement urbain	Les traductions Roger Ryan	6 261,25 \$	91-01-11
Traduction de divers textes . Lettre . Demande de logement à loyer modique . Textes sur Mon taux, mon toit	Les traductions Roger Ryan	1 030,41 \$	91-01-23
Traduction de divers textes (4 textes)	Les traductions Roger Ryan	1 501,21 \$	91-02-18

DIVERS

Objet	Nom du fournisseur	Montant	Date de facturation

Quatre analyses et deux résumés d'articles portant sur le vieillissement de la population	François Cadotte	1 300,00 \$	90-08-14
Services d'un interprète re: mission soviétique sur la construction en milieu nordique	Fonds des moyens en communication	1 320,00 \$	90-10-29

Liste des tarifs (droits et permis)

Aucune tarification à ce chapitre ne s'applique aux activités de la Société d'habitation du Québec

THEMES	REP	ARTITION DES	EMPLOYES RE	G GULIERS ET O	ESTION DE L'ECCASIONNELS A	EFFECTIF 1990- A TEMPS PLEIN	1991 OU A TEMPS PARTIE	L EN POSTE AU 31 N	MARS 1991
CATEGORIE		QUEBEC			MONTREAL				TOTAL DES
DE PERSONNEL	REG.	occ.	TOTAL	REG.	OCC.	TOTAL	REG.	OCC.	EFFECTIFS
HORS-CADRES	3	-	 	 -	-	 - 	3	-	3
CADRES SUPERIEURS	21	t -	21	4	., -	4	25	-	25
CADRES INTERMEDIAIRES	2		2	 1	-	1	3	-	3
PROFESSIONNELS	136	26	162	51	: 11	62	187	37	224
FONCTIONNAIRES	163	80	243	33	13	46	194	93	289
TOTAL	325	106	431	89	24	113	414	130	544
% PAR RAPPORT A L'EF- FECTIF REGULIER ET OCCASIONNEL EN POSTE	59,74	19,48	79,22	16,36	4,41	20,77	76,10	23,90	-

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC ETUDE DES CREDITS 1991-1992

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Questions 18 à 32

SOCIETE D'HABITATION DU OUEBEC

ETUDE DES CREDITS 1991-1992

Demande de renseignements généraux de

1'Opposition officielle

Questions 18 à 32

140		PAGE
18	Personnel de cabinet et suite scus- ministérielle	1
19	Contrats accordés par le cabinet du ministre	2
20	Effectifs non assignés à des postes en 1990-1991	3
	Suivi budgétaire 1990-1991 Questions 21, 22, 23, 24 et 27	4
	- Crédits périmés	
	- Ventilation des crédits par activité	
	- Ventilation des dépenses par activité	
	- Transfert de crédits	
	 Ventilation des contributions fédérales pour les programmes à frais partagés 	
	- Description du mode de subvention pour les programmes à frais partagés	
25	Liste des contrats ayant fait l'objet d'un versement supplémentaire depuis le 1er mars 1990	16
26	Liste des personnes des comités de sélection formés pour l'octroi de contrats depuis le 1er mars 1990	17
28	Liste des comités, rencontres ou confé- rences fédérales-provinciales tenus en 1990-1991	18
30	Liste des dépenses en recherche et développement (R & D) pour 1990-1991 et prévisions pour 1991-1992	24
31	Montants versés en 1990-1991 par le gouvernement fédéral au chapitre des tarifs, droits et permis québécois	27
32	Liste des lois ou articles non encore en vigueur au ler mars 1991	28

Personnel de cabinet et suite sous-ministérielle

Cette demande d'information ne s'applique pas à la Société d'habitation du Québec.

Contrats accordés par le cabinet du Ministre

Cette demande d'information ne s'applique pas à la Société d'habitation du Québec.

Effectifs non assignés à des postes en 1990-1991

Tous les effectifs de la Société d'habitation du Québec étaient assignés à des postes réels en 1990-1991.

OUESTIONS 21, 22, 23, 24 ET 27

SUIVI BUDGETAIRE 1990-1991

SOMMMATRE (1)

Milliers \$

Dépenses probables 1990-1991

Total (SHQ & SCHL) 416 890,4 Contribution SCHL 201 482,0

Solde - Part du Québec 215 408,4

Financement de la part du Québec

Subvention d'équilibre budgétaire 1990-1991 (programme 08 du MAM)

- crédits initiaux 215 299,9 - gel de crédits (8 700,0) 206 599,9

Ecart financé par une partie des excédents des subventions versées par le MAM (2)

ar le MAM (2) 8 808,5

Total du financement 215 408,4

Périmés ou surplus budgétaire

Subvention du MAM - 1990-1991

- crédits initiaux 215 299,9 - subventions prévues 206 599,9 8 700,0

Subventions excédentaires des exercices antérieurs

- excédent au 1990-03-31 11 606,3 - excédent utilisé en 1990-1991 8 808,5 2 797,8

Total: 11 497,8

⁽¹⁾ La ventilation par activité est présentée en annexe du présent sommaire.

⁽²⁾ Il s'agit de montants versés en trop sur la subvention d'équilibre budgétaire du MAM résultant des délais entre les dépenses de la SHQ et l'encaissement des contributions fédérales attribuables à ces dépenses.

-- SITUATION BUDGÉTAIRE AU 28 Février 1991 --

Activité	Prévi SHQ & SCHL	SCHL	iales SHQ	1	Virements SHQ & SCHL	ou Ajouts SCHL	SHQ	Notes	1	Dépenses ; SHQ & SCHL	orobables 1 SCHL	990-91 SHQ	1	Ecarts sur SHQ & SCHL	les prévision SCHL	ns revisées SHQ
Hab. loyer modique (OMH) Soc. Gestion Immobilière Inuit Autochtone Urbain Autochtone (LUA) Rural Autochtone (LRA) Sbl Public spécial Logipop SBL Privés spéc. & régul. Supplément au loyer Logirente PARCQ et PRU PRIL Loginove Habitation Familiale P.A.A.P.R.	2 108.3 33 455.5 4 807.8 5 484.1 439.1 675.0 20 783.9 26 264.3 25 988.4 54 429.9 1 000.0 16 473.4 401.7 3 656.7	118 096.5 1 708.3 19 734.7 3 605.9 4 141.1 285.4 15 702.9 14 595.6 36 997.0	1 000.0 16 473.4 401.7 3 656.7		109.8 319.5 (109.8) (499.5) 4 400.0	82.4 (82.4) (277.6)	27.5 319.5 (27.5) (221.9) 4 400.0	(1)		2 163.2 32 824.7 4 687.6 4 546.5 548.9 994.5 18 739.9 22 952.7 30 341.1 47 697.4 651.4 16 434.3 201.6 3 425.5		643.1 13 483.2 1 126.9 1 071.5 192.1 994.5 4 475.1 11 684.2 30 341.1 17 402.4 651.4 16 434.3 201.6 3 425.5		(3 372.5) 54.9 (630.8) (120.2) (937.6) (0.0) 0.0 (1 934.2) (2 812.1) (47.3) (6 732.5) (348.6) (39.1) (200.1) (133.6)	(4 005.5) (188.2) (393.2) (45.2) (666.1) (11.0) (1 355.7) (3 049.5) (6 702.0)	633.0 243.1 (237.6) (75.0) (271.5) 11.0 0.0 (578.4) 237.4 (47.3) (30.5) (348.6) (39.1) (200.1) (133.6)
Pac TOTAL DÉPENSES DE TRANSFERT	15 265.4	24/ 9/7 /	15 265.4		422.4	4277 ()				15 075.2	100 177 1	15 075.2		(190.2)		(190.2)
IUIAL DEPENSES DE IKANSFERI	400 396.7	214 007.4	180 029.3	1	4 122.4	(277.6)	4 400.0		1	387 075.2	198 173.4	188 901.8	'	(17 443.9)	(16 416.4)	(1 027.5)
Direction et gestion Avances budgétaires	32 633.6 10.0	2 873.0 0.0	29 760.6 10.0		(2 000.0)		(2 000.0)	(3) (5)	1	29 805.2 10.0	3 308.6 0.0		1	(828.4) 0.0	435.6 0.0	(1 264.0) 0.0
GRAND TOTAL	433 040.3	217 740.4	215 299.9	1	2 122.4	(277.6)	2 400.0		1	416 890.4	201 482.0	215 408.4	1	(18 272.3)	(15 980.8)	(2 291.5)
Disponibilités budgétaires:										nancement des				lde des dispor		
Subvention d'équilibre 1990 Surplus des Exercices antér Total			215 299.9 11 606.3 226 906.2						Si	rédits budgéta urplus des Ex. otal	aires	206 599.9 8 808.5 215 408.4	Cr Su	édits gelés Irplus des Ex. tal		(8 700.0)(4) (2 797.8) (11 497.8)

Notes:

⁽¹⁾ Virement 13-aout-90 (ref: CT 173267 du 20-mars-90)

⁽²⁾ Virement 15-janv-91

⁽³⁾ Virement 21-fev-91 dont 2 400 venant des surplus des exercices antérieurs

⁽⁴⁾ Gel de crédits du Conseil du Trésor

⁽⁵⁾ A cause des changements apportés dans le mécanisme d'inscription des anciens bénéficiaires, les déboursés se sont effectués plus rapidement à compter d'octobre 90, occasionnant ainsi des besoins budgétaires additionnels pour l'exercice 90-91.

PROGRAMME A FRAIS PARTAGES

1) Description sommaire du mode de subvention:

Les dispositions relatives au partage des coûts entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada sont les suivantes:

Pour les ententes conclues avant 1986, chaque gouvernement absorbe la moitié des coûts des programmes de logement sans but lucratif (HIM public) et de supplément au loyer.

Dans le cas du programme de logement sans but lucratif (HIM public), la participation fédérale a toutefois été calculée selon une formule d'abattement du taux d'intérêt, entre 1980 et 1985. Ce calcul a eu pour effet d'augmenter cette contribution à plus de 50 % du déficit annuel d'exploitation.

Pour les ententes conclues en 1986, qui touchent un plus grand nombre de programmes, les pourcentages de participation fédérale sont indiqués dans des accords de mise en oeuvre. Les articles pertinents de ces accords sont reproduits en annexe.

2) Renseignements additionnels

Des renseignements factuels plus détaillés sont fournis dans les pages 29 à 40 du rapport annuel 1989 de la Société.

Dispositions relatives au partage des frais Accord de mise en oeuvre 1986

		PAGE
1.	Lettre d'entente du 1er février 1990 modifiant le partage des frais du Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (personnes handicapées)	8
2.	Extraits de l'accord du 30 octobre 1986 portant modification à l'accord de mise en oeuvre du 10 juillet 1986 (article 5)	10
3.	Extraits de l'accord de mise en œuvre du 10 juillet 1986 (article 11)	13

Lettre d'entente

Objet: Reconnaissance d'une entente relative au Programme de Supplément au loyer et au Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (personnes handicapées)

Les parties aux présentes ont signé un Accord de mise en oeuvre en juillet 1986 les habilitant à partager le coût de certains programmes d'habitation sociale, dont le Programme de supplément au loyer.

Suite à une demande officielle de la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a accepté de reconnaître comme admissibles au Programme de supplément àu-loyer des logements ayant déjà bénéficié d'une aide en vertu du Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (propriétaires-bailleurs) et par voie de conséquence l'annexe A-3 de l'Accord de mise en oeuvre devra être modifiée afin de rendre compatibles les deux programmes en cause.

Le 3 octobre 1986, la SCHL et la SHQ ont signé une deuxième modification à l'Accord de mise en oeuvre de juillet 1986; en vertu de cet amendement les parties contractantes convenaient de l'application et de l'administration, entre autres, du Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (personnes handicapées), y inclus le partage des frais et les modalités du programme.

Par les présentes les parties contractantes conviennent de modifier le partage des frais de ce programme comme suit:

La SCHL assumera 75% des frais admissibles du programme et la SHQ en assumera 25%. Pour ce faire, l'Accord de mise en oeuvre et son annexe A-6 devront être modifiés afin de prendre en compte cette nouvelle disposition. Cette modification prendra effet à partir du 1 janvier 1990.

ESC. Damon

Société canadienne

d'hypothèques et de logement

Société d'habitation

du Québec

Robert Schrelle

témoin

Jean Rufory

témoin

19-02-90

1er février 1990

date

date

- 4. Le paragraphe 10(f) de l'accord de mise en œuvre, abrogé et remplacé par l'article 5 de l'accord de modification numéro l, est à nouveau abrogé et remplacé par ce qui suit -
 - 10f) L'aide accordée par la SHQ aux autochtones devra au moins correspondre aux objectifs fixés par la SCHL pour les autochtones en regard de chaque programme.

 L'objectif précité, en ce qui a trait au Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, est de trente pour cent (30%), celui du Programme de réparations d'urgence est de cinquante-quatre pour cent (54%) et celui du Programme de logement sans but lucratif pour les autochtones en milieu urbain est de 100%; quant à la portion fédérale de financement de la composante rurale du Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (propriétaires-occupants), l'objectif sera de seize pour cent (16%).
- 5. Le tableau intitulé <u>Dispositions relatives au partage des</u>

 <u>frais</u> et apparaissant à l'article 11 de l'accord de mise en
 oeuvre, abrogé et remplacé par l'article 6 de l'accord de
 modification numéro 1, est à nouveau abrogé et modifié par
 ce qui suit:

DISPOSITIONS RELATIVES AU PARTAGE DES FRAIS

	(en Québec	pour	centa	ge Canad	ia
Logement sans but lucratif	1986	1987	1988	1986	1987	1988
- Public - Sans but lucratif - Public - Sans but lucratif -Inui - Privé - Sans but lucratif	35 t 25 25	38 25 25	41 25 25		62 75 75	59 75 75
Logement sans but lucratif pour autochtones en milieu urbain	25	25	25	75	75	75
Supplément au loyer - Ordinaire - Programme fédéral des coopératives d'habitation	35 25	38 25	41 25	65 75	62 75	59 75

		en Québec		centage Canada			
Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (propriétaires- occupants)	1986	1987	1988	1986	1987	1988	
- Non-autochtones - Autochtones	50 25	50 25	50 25	50 75	50 75	50 75	
Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (propriétaires- bailleurs)							
- Non-autochtones - Autochtones	50 25	50 25	50 25	50 75	50 75	50 75	
Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (personnes handicapée	es)						
- Non-autochtones - Autochtones	50 25	50 25	50 25	50 75	50 75	50 75	
Logement rural et autochtone							
- Non-autochtones - Autochtones	35 25	38 25	41 25	65 75	62 75	59 75	
Programme de réparations d'urgence							
- Non-autochtones - Autochtones	50 25	50 25	50 25	50 75	50 75	50 75	

- 6. De plus, l'accord de mise en oeuvre est amendé par l'ajout de l'Annexe A-4 Programme d'aide à la restauration

 Canada-Québec (propriétaires-occupants), de l'Annexe A-5 Programme d'aide à la restauration Canada-Québec

 (propriétaires-bailleurs) et de l'Annexe A-6 Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (personnes handicapées), un exemplaire de chacune étant joint au présent accord pour en faire une partie intégrante.
- 7. La SCHL et la SHQ confirment qu'à l'exception des sujets traités aux paragraphes 1 à 6 ci-dessus, l'accord de mise en oeuvre demeure autrement inchangé et conserve son plein effet.

EN FOI DE QUOI, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec ont signé les présentes.

Signé à Quibe, ce 3 cime jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-six en cinq exemplaires, dans les langues française et anglaise, les deux étant également authentiques.

EN PRÉSENCE DE:

SIGNATAIRES:

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Searle

Société d'habitation do Québec

f) L'aide accordée par la SHQ aux autochtones devra au moins correspondre aux objectifs fixés par la SCHL pour les autochtones en regard de chaque programme. L'objectif précité, en ce qui a trait au Programme de logement sans but lucratif pour les autochtones en milieu urbain, est de 100%.

11. DISPOSITIONS RELATIVES AU PARTAGE DES FRAIS

Etant donné que, à la date de la signature du présent accord,

- i) la SHQ finance un certain nombre d'initiatives et d'interventions en habitation sociale destinées aux ménages dans le besoin, lesquelles ne s'inscrivent pas dans la portée de l'entente-cadre et de l'accord de mise en oeuvre, et
- ii) il reste encore à conclure une entente réciproque au sujet des modifications à apporter aux modes actuels de contrôle sur la redistribution des fonds et des unités, afin d'assurer plus de souplesse aux programmes à frais partagés,

la SCHL et la SHQ s'engagent à partager les frais admissibles des programmes visés par le présent accord. La SCHL et la SHQ conviennent que la part de la SCHL en guise d'aide financière, à savoir plus de la moitié des frais admissibles des programmes, sera appliquée aux engagements de 1986, 1987 et 1988 selon les coefficients de frais partagés apparaissant au tableau ci-après et ce pour toute la durée de l'aide, comme l'indiquent les lignes directrices des programmes établies d'un commum accord.

DISPOSITIONS RELATIVES AU PARTAGE DES FRAIS

(entrée en vigueur le ler janvier 1986)

			pour	centag	je	
	()uébec		Canada		
Logement sans but lucratif	1986	1987	1988	1986	1987	1988
- Public - Sans but lucratif - Public - Sans but lucratif -Inuit - Prive - Sans but lucratif	35 25 25	38 25 25	41 25 25	65 75 75	62 75 75	59 75 75
Logement sans but lucratif pour autochtones en milieu urbain	25	25	25	75	75	75
Supplément au loyer - Ordinaire - Programme fédéral des coopératives d'habitation	35 25	38 25	41 25	65 75	62 75	59 75

Nonobstant ce qui précède, la SCHL et la SHQ peuvent, sous réserve d'une demande écrite adressée par la SHQ à la SCHL durant 1988, avec le concours du Comité de planification et de suivi, et à la lumière de l'expérience acquise en la matière, réviser pour les années subséquentes leurs contributions financières respectives à l'égard de tous leurs programmes ou de certains d'entre eux et leur apporter les changements jugés opportuns ou nécessaires. Telles révisions ne doivent en aucun cas faire accroître la part des contributions de la SCHL à plus de soixante-quinze pour cent (75%) des coûts admissibles d'un programme donné, lorsque la SHQ continue de livrer et d'administrer celui-ci.

A défaut d'une demande écrite de la part de la SHQ, l'accord de partage des frais applicable à 1988 demeurera en vigueur jusqu'à formulation d'une telle demande.

EN FOI DE QUOI, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec ont signé les présentes.

Signé ce 10'646 jour de Juillet mil neuf cent quatre-vingt-six en cinq exemplaires, dans les langues trançaise et anglaise, les deux étant également authentiques.

EN PRÉSENCE DE:

SIGNATAIRES:

Société canadienne d'hypothèques et de loyement

Lameron

Société d'habitation

du Québec

Wirlette Triganier

Liste détaillée des contrats du ministère qui ont fait l'objet d'un versement supplémentaire

Contrat 1990-1991 avec depassement

FIRME	MONTANT	DEPASSEMENT	RAISONS
Lambda	44 000	9 730	Ajout de programmes d'habitation au projet pilote concernant le système d'information de gestion (SIG) pour obtenir un module complet de suivi budgétaire.

Liste des personnes qui formaient les comités de sélection pour chacun des contrats de la Société d'habitation du Québec

CONTRAT OCTROYE A: COMITE DE SELECTION Ginette Martineau **GESPRO** Michel Bolduc Réjeanne Voyer QUANTUM Ginette Martineau Roger Côté Diane Limoge Michel Bolduc IST Rémy Corriveau Ginette Martineau LGS Ginette Martineau Réjeanne Voyer Michel Bolduc Ginette Martineau LAMBDA Rémy Corriveau Hélène Blouin Louis Trudel Andrée Richard

Luc Martel André Poitras Jacques Trudel Denis Myette GINTER Inc.

LISTE DES COMITES, RENCONTRES OU CONFERENCES FEDERALES-PROVINCIALES ET INTERPROVINCIALES (F/P/T) * AUXQUELS DES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE ONT PARTICIPE DU 1ER AVRIL 1990 AU 30 MARS 1991

<u>Date</u>	<u>Endroit</u>	Représentants de la SHO (fonction)	Obiet de la rencontre	Coût
90.04.03	Québec	MM. JPaul Arsenault, pd.g. Paul Angers, vp. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité de planification et de suivi (SCHL/SHQ)	N/A
90.05.09	Ottawa	MM. JPaul Arsenault, pd.g. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité des sous-ministres F/P/T sur la répartition interprovin-ciale des fonds fédéraux	1 693,65 \$
90.05.28	Ottawa	MM. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur	Comité technique F/P/T sur la répartition interprovinciale des fonds fédéraux	866,35 \$
90.06.12	Montréal	MM. JPaul Arsenault, pd.g. Paul Angers, vp. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité de planification et de suivi (SCHL/SHQ)	2 071,90 \$
90.06.14, 15	Toronto	MM. Paul Angers, vp. JClaude Ouellet, attaché de direction Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Sous-comité F/P/T sur la simpli- fication administrative	2 113,23 \$
90.06.19	Ottawa	MM. JLouis Lapointe, vp. Guy Pelletier, directeur de la construction	Comité F/P/T sur la répartition interprovinciale des fonds fédéraux	1 829,62 \$
90.08.15	Québec	MM. JPaul Arsenault, pd.g. Paul Angers, vp. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité de planification et de suivi (SCHL/SHQ)	N/A

^{*} Des précisions relatives aux réunions fédérales-provinciales sont présentées en annexe de la présente liste.

<u>Date</u>	<u>Endroit</u>	Représentants de la SHQ (fonction)	Objet de la rencontre	Coût
90.10.09	Montréal	MM. JLouis Lapointe, vp. Robert Gagnon, agent de recherche Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Rencontre bilatérale SCHL/SHQ	931,20 \$
90.10.11	Ottawa	MM. Gilles Huot, directeur Service juridique Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Rencontre bilatérale SCHL/SHQ	1 062,56 \$
90.10.16	Montréal	MM. Claude Desmeules, directeur général Claude Tremblay, directeur Habitation autochtone Gaston Rhainds, responsable de programme Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité tripartite (SCHL/SHQ/ Corporation Waskahegen)	1 055,35 \$
90.11.02	Montréal	MM. JPaul Arsenault, pd.g. Paul Angers, vp. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité de planification et de suivi (SCHL/SHQ)	1 423,85 \$
90.11.08	Ottawa	M. JPaul Arsenault, pd.g.	Rencontre avec M. Flichel, président SCHL	543,82 \$
90.12.18	Montréal	MM. JPaul Arsenault, pd.g. Paul Angers, vp. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité de planification et de suivi (SCHL/SHQ)	853,05 \$

- 3 -

Date	Endroit	Représentants de la SHO (fonction)	Objet de la rencontre	Coût
91.02.12	Québec	MM. JPaul Arsenault, pd.g. Paul Angers, vp. JLouis Lapointe, vp. Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes F/P	Comité de planification et de suivi (SCHL/SHQ)	N/A
91.02.22	Montréal	MM. Claude Ryan, ministre JPaul Arsenault, pd.g.	Rencontre avec M. Alan Redway, ministre d'Etat (Habitation)	381,90 \$

Notes complémentaires:

- (1) Les représentants de la SHQ ont participé à 15 rencontres pour un coût total de 14 826,48 \$.
- (2) Il y a lieu de préciser que, depuis l'échec de l'Accord du Lac Meech, la SHQ n'a participé à aucune rencontre F/P/T, se limitant aux seules réunions bilatérales (i.e. CPS, Comité tripartite et réunions ad hoc).

SHQ Le 19 mars 1991

PRECISIONS RELATIVES AUX REUNIONS FEDERALES-PROVINCIALES TENUES ENTRE LE 1ER AVRIL 1990 ET LE 31 MARS 1991

1. Le Comité de planification et de suivi (CPS)

En vertu de l'article 4.3 de l'Entente-cadre sur l'habitation sociale, conclue le 13e jour de mai 1986, les gouvernements du Canada et du Québec, représentés respectivement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ), confiaient au CPS le mandat de planifier conjointement et d'assurer le suivi de la mise en oeuvre et de la réalisation des interventions requises pour atteindre les objectifs de ladite Entente-cadre.

Le CPS est coprésidé par un représentant de chacun des organismes, soit par le Président-directeur général de la SHQ et le Directeur régional pour le Québec de la SCHL.

Le CPS doit, en vertu de l'article 6c) de l'Accord de mise en oeuvre, se rencontrer au moins quatre (4) fois l'an et sur convocation de l'un ou l'autre des coprésidents.

Le Québec compte trois (3) autres représentants au CPS. Ce sont:

MM. Paul Angers, Vice-président aux opérations;

Jean-Louis Lapointe, Vice-président à l'administration et au développement;

Stephen Burke, Coordonnateur administratif aux ententes fédérales-provinciales.

Pour sa part, la SCHL y délègue deux (2) autres représentants, nommément:

MM. Robert Labelle, Directeur des opérations, Région de Québec;

André Gadbois, Directeur des ententes fédérales-provinciales.

Monsieur André Gadbois agit à titre de secrétaire permanent du CPS.

Informations propres à 1990-1991

Nombre de réunions: 6.

Lieux des rencontres: Québec et Montréal, en alternance.

Représentants de la SHO:

MM. Jean-Paul Arsenault, Président-directeur général; Paul Angers, Vice-président aux opérations; Jean-Louis Lapointe, Vice-président à l'administration et au développement; Stephen Burke, Coordonnateur administratif des ententes fédérales-provinciales.

2. <u>Le Comité tripartite</u>

Le Comité de gestion tripartite du logement pour les autochtones se compose de représentants de la SHQ, des associations autochtones du Québec et du Directeur général de la SCHL pour la région du Québec. Le comité est présidé conjointement par la SCHL et la SHQ et sert de tribune pour la planification des programmes de logement

pour les autochtones, et le suivi de leur livraison. De façon générale, ses membres se réunissent deux (2) fois par année.

Informations propres à 1990-1991

Nombre de réunions: 1.

Lieu des rencontres: Montréal.

Représentants de la SHQ:

MM. Claude Desmeules, Directeur général du bâtiment; Claude Tremblay, Directeur de l'habitation autochtone; Gaston Rhainds, Responsable du programme LRA; Stephen Burke, Coordonnateur administratif des ententes fédérales-provinciales.

3. <u>Le Comité des hauts fonctionnaires fédéraux / provinciaux</u> / territoriaux (F/P/T) responsables de l'habitation au Canada

Il s'agit d'un comité pancanadien regroupant des hauts fonctionnaires de la SCHL, de chacun des organismes ou ministères provinciaux responsables de l'habitation, ainsi que de représentants des deux territoires. Le comité a pour objet d'offrir à tous ces participants une tribune privilégiée pour discuter de thèmes d'intérêt commun se rapportant aux nouvelles ententes sur l'habitation sociale, ainsi que l'habitation en général.

En fonction de la nature des sujets qui y sont traités, le comité, s'il le juge nécessaire, peut déléguer à un sous-comité un mandat spécifique de nature plus technique. Généralement, il se rencontre deux (2) fois par année.

En raison de directives gouvernementales émises en juin 1990, le Québec n'a participé à aucune réunion de ce comité en 1990-1991.

3.1 <u>Le sous-comité F/P/T sur la simplification administrative</u>

Ce comité a pour mandat de simplifier, dans le respect des ententes signées entre la SCHL et les provinces ou territoires, l'administration des programmes conjoints.

De façon générale, le sous-comité tient une réunion à tous les trois (3) mois, soit environ quatre (4) réunions par an. Toutefois, pour les raisons mentionnées au point 3, le Québec n'y participe plus depuis juin 1990.

Informations propres à 1990-1991

Nombre de réunions: 1.

Lieu de la rencontre: Toronto.

Représentants de la SHQ:

MM. Paul Angers, Vice-président aux opérations; Stephen Burke, Coordonnateur administratif des ententes fédérales-provinciales; Jean-Claude Ouellet, Attaché de direction.

3.2 <u>Comité F/P/T sur la répartition interprovinciale des fonds fédéraux</u>

Ce comité avait pour mandat d'élaborer un modèle révisé d'allocation aux provinces et territoires des fonds fédéraux attribués à l'habitation sociale. Depuis juillet 1990, une nouvelle formule de répartition est en application. Par ailleurs, le comité s'appelle dorénavant le Sous-comité de la planification des programmes. Le Québec n'y participe plus depuis juin 1990.

Informations propres à 1990-1991

Nombre de réunions: 3.

Lieu des rencontres: Ottawa.

Représentants de la SHQ:

MM. Jean-Paul Arsenault, Président-directeur général
Jean-Louis Lapointe, Vice-président à l'administration et au développement;
Guy Pelletier, Directeur de la construction;
Robert Gagnon, Agent de recherche;
Stephen Burke, Coordonnateur administratif des ententes fédérales-provinciales.

4. <u>Conférence annuelle des ministres responsables de l'habitation</u>

Les ministres responsables de l'habitation au Canada tiennent à chaque été une conférence au cours de laquelle ils abordent différents thèmes reliés à l'habitation au Canada, en plus de faire le point sur le partenariat "Canada-provinces". Aussi, à l'occasion de cette conférence, les sous-ministres et les hauts fonctionnaires rendent compte de la gestion des ententes et des programmes conjoints. Enfin, le Québec n'a pas participé à la conférence de juillet 1990.

Informations propres à 1990-1991

Nombre de réunions: 1 (juillet).

Lieu de la rencontre: Saskatoon.

Représentants de la SHQ: aucun.

5. Rencontres bilatérales avec la SCHL

Le 9 octobre 1990, monsieur Jean-Louis Lapointe, viceprésident à l'administration et au développement et deux collaborateurs se sont rendus au Bureau régional de la SCHL à Montréal afin de discuter du modèle d'allocation interprovinciale et du plan triennal 1991-1993.

Le 11 octobre 1990, messieurs Gilles Huot, directeur du Service juridique et Stephen Burke, coordonnateur administratif des ententes fédérales provinciales, ont rencontré des responsables du contentieux de la SCHL afin de faire le point sur certaines modifications à apporter à l'Accord de mise en oeuvre.

Le 8 novembre 1990, monsieur Jean-Paul Arsenault, président-directeur général, s'est rendu à Ottawa afin de discuter de divers dossiers avec son homologue fédéral, monsieur Flichel.

Enfin, monsieur Claude Ryan, ministre des Affaires municipales, responsable de l'habitation, a rencontré son collègue fédéral, monsieur Alan Redway, le 22 février dernier.

QUESTION 30

LISTE DES DÉPENSES EN RECHERCHE ET EN DÉVELOPPEMENT POUR L'EXER-CICE FINANCIER 1990-1991

Contrats de services

1. Dossier sur les innovations technologiques

a) La firme GINTER a été mandatée par la SHQ pour réaliser une étude en vue de l'évaluation comparative des méthodes de construction usinée en regard de la construction traditionnelle sur le site. Les coûts s'élèvent à 50 000 \$, soit une contribution de 25 000 \$ pour la SHQ et de 25 000 \$ pour la SCHL.

A ce jour, un montant de 30 000 \$ a été versé. Une dernière tranche de 20 000 \$ sera versée, lors du dépôt de la version finale à la fin de mars 1991.

b) Un mandat a été confié à M. Roger Bruno Richard en vue de produire un document présentant l'ensemble des nouveaux systèmes de construction industrialisés en matière de construction d'habitation. Les coûts inhérents à ce mandat s'élèvent à 9 885 \$ dont la moitié était assumée par la SHQ et l'autre par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

2. Dossier sur la qualité de l'habitat

L'INRS a été mandaté par la SHQ pour réaliser une étude sur le choix d'indicateurs de la qualité de l'habitat. Cette étude a pour but d'identifier, sur une base expérimentale, les indicateurs les plus appropriés pour caractériser la qualité et l'adéquation de l'habitat en fonction de leur pertinence, de leur caractère discriminant, de la facilité d'obtention des données requises et de leurs liens possibles avec des données provenant de sources existantes, le tout dans le but d'optimiser une éventuelle enquête sur la qualité de l'habitat.

Les coûts ne dépasseront pas 9 999 \$. Le paiement sera effectué à la suite du dépôt du rapport final prévu pour le 29 mars 1991.

Subventions versées

1. Centre international du bâtiment (CIBAT)

Une subvention au montant de 25 000 \$ doit être accordée par la SHQ en vue de la réalisation d'une étude concernant l'établissement d'un centre international du bâtiment. Cette étude est réalisée par la Corporation de développement du CIBAT et coordonnée par le professeur Colin H. Davidson de l'Université de Montréal. Seul un montant de 10 000 \$ a été versé en 1990-1991.

2. Etude sur le parc locatif montréalais

La SHQ a versé une subvention totale de 100 000 \$ (50 000 \$ SHQ et 50 000 \$ SCHL) à la ville de Montréal en vue de réaliser une étude sur l'état du parc locatif montréalais. Une telle étude a pour but d'identifier les besoins d'interventions sur le parc locatif en tenant compte à la fois de son état physique et des moyens limités des propriétaires et des locataires.

3. <u>Université McGill - Programme de maîtrise "La maison à coût</u> abordable"

La SHQ s'est engagée à verser à l'Université McGill une subvention de 120 000 \$ répartie sur une période de trois ans, aux fins d'aider au financement d'un nouveau programme de maîtrise de l'Ecole d'architecture, ayant trait à la maison à coût abordable. Dans cette optique, une subvention de 40 000 \$ a été versée à l'Université en 1990-1991, à titre de paiement de la deuxième portion de la subvention totale.

LISTE DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 1991-1992

1. Etudes et expérimentation

- Etude en vue de la mise au point d'instruments d'enquêtes et d'évaluation qui serviront ultérieurement dans le cadre de l'enquête nationale sur les conditions d'habitation à être réalisée conjointement par la SCHL et la SHQ. Un budget de 20 000 \$ a été prévu à cette fin;
- Etude en vue d'examiner le potentiel d'utilisation des nouvelles technologies d'automatisation domestique pour la population en général et pour des clientèles physiquement limitées. Cette étude comporte plusieurs volets et les coûts reliés aux contrats d'études en découlant sont estimés à 60 000 \$.
- Etude du marché de la propriété résidentielle au Québec. Les coûts inhérents à ce dossier sont reliés à l'acquisition de banques de données sur les transactions immobilières au Québec. Il s'agit d'un montant estimé à 15 000 \$.

2. Subventions

- Université McGill Programme de maîtrise "La maison à coût abordable"

 Versement de la troisième et dernière portion de la subvention, soit 40 000 \$.
- Centre international du Bâtiment (CIBAT)

 Versement d'un montant de 15 000 \$ à la suite du dépôt de l'étude finale. De la subvention totale de 25 000 \$ à être versée, la Corporation de développement du CIBAT a déjà reçu 10 000 \$ pour l'année financière 1990-1991.

Tarifs, droits et permis québécois

La Société d'habitation du Québec ne perçoit aucun revenu du gouvernement fédéral à ce chapitre.

Les sommes reçues de la Société canadienne d'hypothèques et de logement correspondent à la contribution du gouvernement fédéral aux programmes à frais partagés découlant des ententes conclues entre les deux gouvernements. Les informations relatives à ces contributions sont présentées aux questions portant sur le suivi budgétaire 1990-1991.

OUESTICN 32

Lois ou articles de lois non encors en vicueur au 1er mars 1990

Tous les articles de la Loi sur la Société d'habitation du Québec sont en vigueur.